

LE CONTRAT DE VILLE

La Politique de la Ville : une volonté et des moyens pour améliorer la vie quotidienne des habitants des quartiers en difficulté

« La politique de la ville est une politique publique qui vise à réduire les inégalités entre les territoires afin de maintenir une ville équilibrée et solidaire reposant sur l'intégration harmonieuse des différents quartiers qui la composent ».

Cette politique est mise en œuvre à travers la signature d'un Contrat de Ville. Ce document stratégique formalise pour une durée de six ans (2015-2020) les engagements des acteurs institutionnels, économiques et associatifs au bénéfice des habitants des quartiers reconnus comme prioritaires de la commune. À Argentan, deux quartiers ont été définis par l'Etat comme tel: Saint-Michel Vallée d'Auge et les Provinces. Dans ces deux quartiers la concentration du nombre d'habitants ayant des bas revenus est plus forte qu'ailleurs.



*Le Contrat de Ville d'Argentan
a été signé en Préfecture le le 3 juillet 2015.*

Un projet global mêlant les dimensions économique, urbaine et sociale

Le Contrat de Ville succède au Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). Il s'articule autour de trois grands volets :

- Le volet « **développement économique et emploi** » comporte des actions en faveur de l'insertion professionnelle, de la création d'activité, de l'économie sociale et solidaire ;
- Le volet « **cadre de vie et la rénovation urbaine** » intervient sur le logement, le renouvellement urbain, le cadre de vie et la gestion urbaine de proximité ;
- Le volet « **cohésion sociale** » met en œuvre des dispositifs et des projets dans les domaines de l'éducation et la parentalité, la citoyenneté et la prévention de la délinquance, le sport, la culture, la santé et la mobilité. => lien vers PRE, CLS et CLSP.

Et de trois axes transversaux :

- **L'égalité entre les hommes et les femmes ;**
- **La lutte contre les discriminations ;**
- **La jeunesse.**

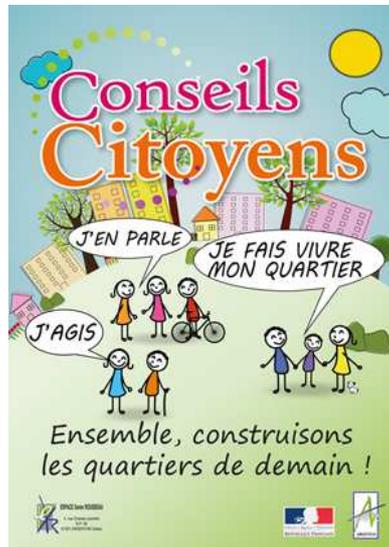
Une élaboration partenariale

Le Contrat de Ville est le fruit d'une co-construction avec les acteurs locaux.

20 partenaires se sont engagés pour ces quartiers : l'Etat, La Ville d'Argentan, la Communauté de Communes Argentan Intercom, le Conseil Régional de Normandie, le Conseil Départemental de l'Orne, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural PAPAOPays d'Ouche, le Procureur de la République, le bailleur social Orne Habitat, le bailleur social Logis Familial/Sagim, la Caisse des Dépôts et des Consignations, le Pôle Emploi, l'Education Nationale, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'Agence Régionale de Santé, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Orne, la Chambre des métiers et de l'artisanat de Région, la Chambre de Commerces et d'Industrie de Flers-Argentan, le Comité Départemental Olympique et Sportif Français, la Mission locale d'Argentan.

Les habitants directement associés

Le Contrat de Ville prévoit la création d'un conseil citoyen constitué d'habitants et d'acteurs locaux. Organisé en association, il est autonome et indépendant. Il participe aux différentes instances du Contrat de Ville. L'Espace Xavier Rousseau accompagne les conseillers citoyens dans leur mise en place.



Qui peut intégrer le conseil citoyen ?

Les habitants, âgés de 16 ans minimum, qui résident dans les quartiers Saint-Michel – Vallée d’Auge et les Provinces et les acteurs locaux (membres d’une association, artisans, commerçants, professions libérales) dont l’activité principale se situe sur ces quartiers.

Faites-vous connaître directement auprès du conseil citoyen : ccargentan@laposte.net

Ses missions :

- Être de force de propositions concernant le développement et la mise en place de projets dans ces quartiers ;
- Donner son avis sur les projets de la municipalité, des acteurs locaux et des institutions concernant les quartiers Vallée d’Auge Saint-Michel et les Provinces ;
- Être relais d'information entre les partenaires du contrat et les habitants ;
- Recueillir les observations des habitants du quartier (idées, dysfonctionnements...);
- Participer aux instances du Contrat de Ville.

Des moyens spécifiques...

Chaque année l'Etat alloue à la ville une enveloppe budgétaire permettant de financer des projets en faveur des habitants de ces quartiers. Un appel à projet annuel est lancé en fin d'année par le service Cohésion Sociale de la Ville pour en informer les associations et les organismes publics. Il est publié sur le site de la Ville.

Plusieurs partenaires financeurs peuvent également être sollicités. Certains disposent de fonds spécifiques (fonds dédiés à financer des projets à destination des habitants de ces quartiers) mais également de crédits de droits communs (fonds plus 'classique' qu'attribuent l'Etat, les départements, les régions, les communes... en fonction de leur compétences).

...qui se traduisent par des actions concrètes :

Projet culturel « dedans dehors » en partenariat avec Les Arts Improvisés

Le projet « Dedans Dehors », mené en collaboration avec l'association « Les Arts Improvisés » est un projet culturel mis en place pour plusieurs années sur le territoire argentanais. Les objectifs sont multiples : développer l'éducation artistique et culturelle, créer des liens intergénérationnels, permettre aux différentes structures du territoire de travailler ensemble, expérimenter le « Cercle » (dispositif numérique musical) ...



En 2016 l'association « Les Arts Improvisés » a travaillé avec les publics de l'Atelier Relais du collège Jean Rostand, l'association Vivre à Beaulieu, les centres de loisirs de la Maison du Citoyen, les trois résidences autonomie, l'Épicerie Solidaire et le SPIP de l'Orne. Cette année de travail se concrétise par une représentation lors de l'édition 2017 de la fête de la Musique.

Début 2017, l'Espace Xavier Rousseau et l'association De ci-De-là ont rejoint le projet.

Action « Les mots de la gourmandise » de l'Espace Xavier Rousseau



Du 8 au 22 mars 2017, le festival les Mots de la Gourmandise, organisé par l'Espace Xavier Rousseau, s'est intéressé aux bienfaits du bien manger. A travers diverses animations, comme un ciné-débat, des expositions, ou une conférence, le public a pu enrichir ses connaissances dans le domaine de l'alimentation, partager un moment convivial autour d'une

soupe, d'un goûter presque parfait ou de tartines gourmandes.

Projet d'initiation à la boxe anglaise du boxing club

Le Boxing Club d'Argentan propose aux habitants de quartiers de venir découvrir la pratique de la boxe anglaise, et cela au pied de chez eux ! Des animations sont proposées dans chaque quartier au cours de l'été, grâce au ring mobile que le club installe durant toute une après-midi. Suite à ces animations, des séances découvertes gratuites seront proposées à la rentrée, sur les temps des entraînements, à toutes celles et ceux ayant participé aux animations !

Projet « café des parents » de l'association De-ci De-là

L'association phare du quartier Saint Michel propose à ces adhérents des matinées « Café des Parents », animées par une intervenante de l'École des Parents et des Educateurs de Flers. Ces cafés collectifs sont l'occasion de répondre à toutes les questions et les difficultés auxquelles peuvent être confrontés les participants dans leur rôle de parents. Les sujets abordés sont choisis par le groupe. Ces rendez-vous sont des moments de convivialité, d'échange, d'écoute et de bienveillance. Ils se déroulent sur des jeudis matin, dans les locaux de l'Association Deci-Delà.

Action dans le cadre de la semaine de lutte contre les violences faites aux femmes porté par les CEMEA

En 2016, l'association CEMEA est intervenue auprès des trois groupes d'habitants (orientés par la Maison des Mots, le PRE et l'Épicerie Solidaire), afin de monter avec eux une exposition à destination du grand public, afin de le sensibiliser aux stéréotypes sexistes. En tout, 8 à 9 séances ont été nécessaires à chaque groupe pour monter ce projet. L'exposition a été inaugurée lors de la semaine de lutte contre les violences faites aux femmes (du 21 novembre au 25 novembre 2016), en présence du maire et du sous-préfet. Face au succès de ce projet, celui-ci sera de nouveau proposé en 2017.



Action de prévention des conduites à risques sur les réseaux sociaux auprès des élèves du collège Jean Rostand

Le collège Jean Rostand, collège de secteur du quartier des Provinces, constate depuis quelques années une dégradation du climat scolaire et des relations entre élèves, directement liée à l'usage massif et parfois dangereux du numérique, particulièrement des réseaux sociaux : augmentation du harcèlement, des conflits, de la violence, problèmes de sommeil chez certains élèves, voire décrochage scolaire.

Pour prévenir ces conduites à risque chez les élèves, le collège fait appel à l'association « Génération Numérique », qui mène des ateliers de sensibilisation au bon usage d'internet et des outils numériques.

Sur l'année scolaire 2016-2017, 90 élèves de 5ème ont pu bénéficier d'une sensibilisation aux risques d'addiction aux jeux vidéo en ligne, et 110 élèves de 4ème sur la question du harcèlement sur les réseaux sociaux.